

OCBM du Hainaut du 15 février 2024 : Document préparatoire au point

**Adaptation tactique de la ligne 82 « Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz » :
extension jusqu'à Maurage**

Annexe : Fiche liaison

1. Contexte de l'adaptation d'offre

La ligne 82 « Mons – La Louvière – Trazegnies » a fait l'objet d'une importante amplification d'offre en décembre 2021, pour laquelle l'Autorité Organisatrice des transports émettait certaines réserves. L'OCBM du 25 mai 2021 avait pris acte que le renforcement au ¼ h en journée de la ligne 82 fin 2021 fera l'objet d'une analyse approfondie de la ligne en 2022 avant la mise en œuvre d'ajustements de l'offre en 2023. L'Organe sera invité à remettre son avis sur cette évaluation et sur les ajustements envisagés à ce moment.

2. Étapes de l'évolution d'offre suite à la demande formulée

Ce projet d'évolution de l'offre a ainsi été balisé comme suit :

- Phase 1 – Mise en place du projet proposé par l'OTW – lancement 01/12/2021 :
 - 1) Lancement de 5 nouvelles lignes scolaires
 - 2) Très important renfort de fréquence par le passage d'un bus toutes les 30 minutes à un bus toutes les 15 minutes sur la totalité de la ligne (d'une longueur d'approximativement 40 km) entre 6h00 et 19h00, du lundi au vendredi (en période scolaire et en période de vacances). Cela correspond à un doublement de l'offre sur la ligne.

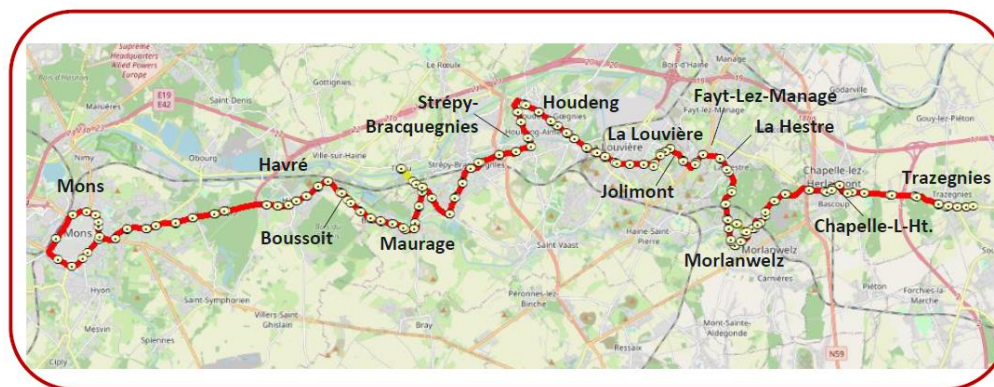
- Phase 2 – Etude visant à identifier des opportunités d'évolution de la ligne – finalisation fin 2022 :

Réalisation, par le bureau d'étude STRATEC mandaté par l'OTW, d'une étude Origine-Destination et d'une enquête de satisfaction visant à déterminer les évolutions potentielles de la ligne, sans nouvelle augmentation de l'offre supplémentaire et portant principalement sur l'analyse des points suivants :

 - Augmentation de l'amplitude horaire ;
 - Augmentation de la fréquence le week-end ;
 - Pertinence d'introduire des services partiels.

- Phase 3 – Evaluation intermédiaire
 - Tenue d'un atelier d'évaluation le 11/10/22 regroupant les parties prenantes (Communes, OTW, SNCB, IDEA, AOT, hôpitaux, ...) et présentation des résultats de l'étude STRATEC
 - Sur base de ces éléments :
 - Définition par l'AOT des niveaux de service cibles pour chacune des liaisons de l'axe de la ligne 82 ;

- Réalisation d'un plan d'actions qui répertorie les actions à prendre au niveau opérationnel et de promotion.



- Phase 4 – Redéfinition des liaisons de l'axe de la L.82

Suite à l'étude réalisée par le bureau d'étude STRATEC sur la ligne 82 et à l'atelier d'évaluation de l'offre, l'AOT a proposé de redéfinir comme suit les différentes liaisons et niveaux de service à mettre en place sur l'axe de la ligne 82.

Quatre liaisons ont été proposées d'ouest en est :

- Une liaison intercommunale principale Mons – Havré – Boussoit - Maurage – La Louvière ;
- Une liaison urbaine Mons – Havré ;
- Une liaison urbaine Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz ;
- Une liaison intercommunale principale La Louvière - Chapelle-Lez-Herlaimont (- Trazegnies) ;

Chaque liaison a fait l'objet d'une fiche détaillant les points d'intérêt desservis, les correspondances ciblées et les niveaux de services. Celles-ci ont été communiquées lors de l'OCBM du 1^{er}/12/2022.

Ces fiches précisent également les objectifs d'intermodalité avec le ferroviaire qui sont ciblés en gare de Mons et de La Louvière centre uniquement. Aucun objectif de correspondance dans les gares intermédiaires n'a été identifié.

- Phase 5 – Adaptation des ambitions tactiques de la liaison « Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz »

Lors de la présentation de l'offre de la liaison urbaine « Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz » en OCBM d'automne 2022, la commune de La Louvière a formulé la demande d'y intégrer la desserte de la commune de Maurage. Après étude et analyse de la requête, les ambitions tactiques de la liaison ont été revues en 2023 :

Liaison urbaine « Maurage - Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz »

Elle permet la desserte du pôle urbain de La Louvière et de sa périphérie dense (Maurage, Bracquegnies, Houdeng-Aimeries, Morlanwelz). Elle dessert le pôle commercial et culturel de la Louvière, la gare de la Louvière-Centre, les hôpitaux du Tivoli et de Jolimont et le pôle scolaire de Morlanwelz.

Combinée en alternance aux liaisons intercommunales principales Mons – Havré – Bousoit - Maurage – La Louvière et La Louvière – Morlanwelz – Chapelle (- Trazegnies), elle permet de bénéficier d'une offre attractive entre Maurage, Bracquegnies, La Louvière et Morlanwelz. En cumulé, le niveau de service est similaire à celui initialement défini dans le PRTP de la zone de Charleroi Ouest entre Morlanwelz et La Louvière (en offrant 4 bus/h la journée) mais réduit entre Chapelle et Morlanwelz (en offrant 2 bus/h la journée).

Elle permet la correspondance en gare de La Louvière-Centre avec le train pour Bruxelles.

Les niveaux de services sont les suivants :

- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 7h et 21h

L'offre de la ligne 82 fera l'objet d'une évaluation finale en 2025.

3. Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur l'adaptation des ambitions régionales proposées par l'AOT pour la liaison urbaine « Maurage - Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz » telle qu'apparaissant dans la nouvelle fiche tactique jointe en annexe.

Il demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre pour le 1^{er} août 2024.